

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Louis Bowman à Lizzie Miller; Arthur Jones à Eola Miller; Cornelius Edwards à Nettie Ferrier.

NAISSANCES.

Mmes Geo. Shields, un garçon; Peter J. La Franca, un garçon; Lionel L. Cazenavette, une fille; J. Sidney Lambert, une fille; Jos. E. Foute, une fille; John J. Burke, une fille; Jos. L. Nunes, un garçon.

DECES.

Isabelle Carey 34 ans, N. O. Sanitarium; Henry Donnenfeiser 71 ans 3424 Constance; Yve Vincent Carmingli 79 ans, 2007 N. Remparts; Geo. Guedon 61 ans, 1234 Art. Vve Francis Stier, 73 ans, 423 Première; Louise Chlanders 41 ans 6137 N. Villieré; Joseph D. Marks 39 ans, 1240 Carondelet.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Harvey McWilliams vs Eida Jones, demande de divorce; Francis D. Charbonnet Jr vs Hy. D. Corbin, procès exécutif de 1000. Demandes d'émancipation: James Dowling Jr, Théo. S. Weber Jr.

COUR CRIMINELLE DE CITE.

Juge A. M. ANCOIN.

Parutions: Smith, fugitif; John Ward, fugitif; Edward Doyle, abandon du foyer conjugal; Emilie Smith, Eliza Daniels, actes de violence. Condamnation: Wm Bradley, actes de violence, \$10 d'amende ou 30 jours de prison. Affaires abandonnées: Thos Turnipseed, John J. Tyson, vol avec effraction; John Hickey, Chas Bouck, actes de violence. Acquittés: Arthur Andrew, abandon du foyer conjugal; Willie Buckman, Sam Sausovich, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Mme Alexander Chevins à Orleans Hou'd Ass'n, terrain, Tontit, Miro, Français, Champs-Élysées, 3400. Mme Jas R. Chalmers à Mme Elizabeth Stillson, 2 terrains, Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, et lot St Charles, Carondelet, Deuxième et Troisième, \$1,000. Philip Plique à Geo. Ballard, terrain, Robert, Dryades, Rempart et Upperville, \$1,100. Edmund Wegener à Mme John F. Belou, un terrain, Louisa, St-Claude, Piété et Marais, \$1,200. Hy C. Schaumburg et sis à Paul Roussel, deux terrains, St-Antoine, Derbigny, Annette et Roman, \$3,000. Mme Alfred Cornu de Livernière à la Provident B. & L. Ass'n, une portion, Bourbon, St-Antoine, St-Claude et Marais, \$1,600. L'acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,600.

Ernest A. Carrère Co., Ltd., à Jno. J. Artigues, six terrains, 3me dist., Camin, Flood, Robertson et Claiborne, \$145.

Mme Aglaé Morano à Antonio Rizzo, terrain, 3me dist., St-Bernard, Villieré, Annette et Robertson, \$2,500. Daniel A. Monier à la Common-wealth B. & L. Ass'n, terrain, 2me dist., Ursulines, Prieur, Roman et St-Philippe, \$1,500. Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,500.

FAITS DIVERS.

Procès renvoyés.

Le procès d'Anthony et Giovanni Barzoo, les deux Italiens accusés de tentative d'assassinat contre les membres de la famille Gioconda, qui devait commencer hier devant la cour criminelle de district, a été de nouveau renvoyé à la semaine prochaine. Ce renvoi a été nécessité par l'absence de deux témoins importants. Deux autres procès qui devaient aussi commencer hier, celui de Jack Revere et celui de George Tripp, accusés tous deux de meurtre, ont été aussi renvoyés à une date ultérieure, à la requête des avocats des prévenus.

HOTEL DE VILLE.

Le Comité de Police et des Bâtiments publics a sa séance tenue hier matin à rendu un rapport favorable au sujet de l'ordonnance déposée par le conseiller Verlander, visant à l'acquisition d'un terrain à l'angle des rues Antoine et Laurel, pour la construction d'une école publique. Le terrain en question a été offert par M. H. F. Evans, pour une somme de \$5,000 dollars.

Les crédits votés par le Conseil Municipal pour le terrain et le bâtiment d'école sont de \$50,000 dollars. Un rapport favorable a aussi été rendu au sujet de la pétition présentée par M. N. W. Wilburn, demandant l'autorisation d'établir une machine à vapeur dans un immeuble à l'angle des rues Port et Decatur.

Devant la Cour Juvénile.

Albert Fitch et Risley Small, deux gamins de seize ans, ont comparu hier matin devant la Cour Juvénile sous l'accusation d'avoir dérobé des vêtements dans le magasin d'Abé Cohen, 224 rue Sud Rempart. Les jeunes délinquants, surpris en flagrant délit, n'ont pas tenté de se défendre et ont été envoyés pour une période indéterminée à l'Asile des Orphelins par le juge Wilson.

Indisposition.

En passant à l'angle des rues Remparts et Lesseppe hier matin à dix heures et demie, Louisa Jones, une femme de couleur âgée de 75 ans, demeurant rue Congress 923, a été prise d'indisposition subite et a été transportée à l'hôpital dans un état critique.

LAZARD'S 718 & 720 Rue du Canal. Quelques faits au sujet de nos Complet 818, 820 et 825 de Printemps...

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Sturgis ne s'oppose pas à son extradition.

John Ward Sturgis, le jeune escroc recherché par la police de Washington et de Chicago, qui a été arrêté mercredi soir dans notre ville ne s'opposera pas à son extradition.

Sturgis a fait des aveux complets et a reconnu avoir fait des détournements au détriment de plusieurs banques, détournements qui s'élevaient à plus de \$10,000.

Depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans Sturgis habitait le quartier qui fut célèbre en compagnie de quelques femmes de mœurs légères il avait dépensé le plus clair de l'argent provenant de ses vols. Lors de son arrestation dans la maison de la femme Jessie Brown, rue Iberville près Villieré, il n'avait plus sur lui qu'une somme de 113 dollars.

Procès à la Commission des Eaux

Le juge Foster, de la cour de district fédérale, a rendu hier sa décision dans le procès en dommages intenté par M. Jean F. Kraemer à la Commission des Eaux et des Eaux. M. Kraemer, un soir du mois d'octobre l'année dernière, rentra à son domicile lorsque en passant à l'angle des rues St-Louis et Tontit il tomba dans un fossé creusé par les ouvriers de la Commission des Eaux et se blessa légèrement. Prétextant qu'il y avait eu négligence de la part des employés de la Commission, le demandeur réclamait 2,000 dollars de dommages. La cour lui en a alloué \$200.

Le divorce de l'Atchafalaya et du Mississippi.

Le maire Behrman a reçu hier matin une lettre du colonel C. H. Birby, de St-Louis, président de la Commission du fleuve Mississippi, lui demandant son avis et quelques détails sur le projet, actuellement en discussion, visant à séparer le cours des rivières Rouge et Atchafalaya de celui du Mississippi.

Le colonel Birby ajoute que la Commission partira le douze avril de St-Louis pour faire un voyage d'études sur le cours inférieur du Mississippi, et arrivera probablement à la Nouvelle-Orléans le 21 ou le 22 avril. Toutes les personnes ou associations intéressées à l'aboutissement de ce projet sont invitées à transmettre leurs vues à la Commission, laquelle à son tour soumettra son rapport au Congrès.

INCENDIE

Hier soir, un peu avant huit heures, un feu a été découvert dans la demeure de Alfred Manhard, rue Bourbon, 2427. Les flammes ont été promptement éteintes.

ATTAQUE

Henry Miller, un ouvrier de couleur domicilié rue Conti 1918, passant à l'angle des rues Bienville et Royale, hier après-midi vers quatre heures, lorsqu'il a été attaqué par deux individus qui l'ont frappé au visage. Le signalement des malfaiteurs a été donné à la police.

Accusé de vol.

George et Lewis Jupiter, deux nègres, ont été arrêtés à l'angle des rues Saratoga et Félicité, hier soir, par le caporal Grayson. Ils sont accusés d'avoir commis un vol dans l'établissement de W. B. Negroetto à l'intersection des rues Meimpome et Rempart.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Membres honoraires: M. Vergolle, Président. Jules Dufresne, Secrétaire. 25 fév.-25 26 27

Ajournement de la Convention des Chirurgiens.

La seconde séance de la Convention des chirurgiens des compagnies de chemins de fer Illinois Central, Yazoo and Mississippi Valley et Indianapolis Southern, s'est ouverte hier matin à 10 heures dans la salle F de l'Hôtel Grunewald.

Immédiatement après l'appel à l'ordre les délégués ont procédé à la nomination des membres du nouveau comité. Le Dr John E. Owens, chirurgien en chef des lignes du système Harriman, en résidence à Chicago, a été réélu président à l'unanimité.

Le Dr. Luther Sexton, de la Nouvelle-Orléans, a été élu premier vice-président et le Dr Fort, de Louisville, Ky., second vice-président.

La ville de Memphis a été choisie comme siège de la prochaine convention annuelle qui aura lieu au mois de mars 1911.

Le reste de la séance a été consacré à la lecture de mémoires présentés par les Drs R. Matas, professeur de chirurgie à l'Université Tulane; Wm Verille, chirurgien à McComb City, Miss.; Vandervort, Bloomington, Ill.; J. T. Bringer, Burnside, Lne.; Lucien H. Landry, Nouvelle-Orléans.

Ces lectures ont été suivies d'une courte discussion puis la Convention a été ajournée.

Pêcheurs d'huitres arrêtés.

Le caporal William Green et l'équipage de la chaloupe à gazoline, "Lillian L." ont été arrêtés ces jours derniers à l'embouchure de la Grande Passe, parue St. Bernard, par l'inspecteur Shannon et deux agents de la Commission des Huitres. Ils sont accusés d'avoir pêché des huitres dans un endroit ayant moins de six pieds d'eau, en violation de la loi.

La chaloupe "Lillian L.", appartenant aux fabricants de conserves Dunbar, Lopez et Dykate. C'est la première arrestation de ce genre faite dans les eaux de la paroisse St-Bernard depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur la pêche aux huitres.

Hier matin les inculpés ont comparu devant le juge de paix du premier ward et ont été relaxés sous une caution de 500 dollars qui a été immédiatement signée par leur avocat, M. Dymond.

ACCIDENT FATAL.

Un accident fatal s'est produit à l'angle des rues Presse et St-Claude hier après-midi vers deux heures. Un individu que l'on croit être E. D. Redmond, un mécanicien de Memphis, Tenn., en traversant la chaussée a été renversé et instantanément tué par une locomotive du N. E. R. en charge du mécanicien Walter Whitney.

Ce dernier a dit qu'il avait donné le signal voulu mais que l'individu avait quand même essayé de traverser la voie. Son corps a été transporté à la Morgue.

Accusé de vol.

George et Lewis Jupiter, deux nègres, ont été arrêtés à l'angle des rues Saratoga et Félicité, hier soir, par le caporal Grayson. Ils sont accusés d'avoir commis un vol dans l'établissement de W. B. Negroetto à l'intersection des rues Meimpome et Rempart.

Accusé de vol.

George et Lewis Jupiter, deux nègres, ont été arrêtés à l'angle des rues Saratoga et Félicité, hier soir, par le caporal Grayson. Ils sont accusés d'avoir commis un vol dans l'établissement de W. B. Negroetto à l'intersection des rues Meimpome et Rempart.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Membres honoraires: M. Vergolle, Président. Jules Dufresne, Secrétaire. 25 fév.-25 26 27

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

MEUBLES. En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre MAISON DE LA CAVÉ AU GRENIER Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Cheval emporté.

Vers deux heures hier après midi un cheval attelé à un buggy que conduisait Morris Bothofsky a pris le mors aux dents et a versé le véhicule à l'angle des rues Josephine et Freret. Mina et Dave Bothofsky, deux enfants qui se trouvaient dans le buggy ont été jetés à terre mais n'ont pas été blessés.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauveries. 1108-1112 Rue N. Remparts PHONE HEMLOCK 408

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embauveries, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS Près Esplanade. Voitures pour Bals, Mariages, Preménades, etc. Enterréments faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone n'importe quel moment. 1er sept-1aa

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8:15. PRINCE OF THE CITY. COHAN & HARRIS Present VICTOR MOORE Dans la Pièce Musicale de Geo. M. Cohan The Talk of New York

AMUSEMENTS

CRESCENT. CE SOIR, 8. Maudeaux Mer. Jeu. Sam. 2. PRINCE OF THE CITY. COHAN & HARRIS Present VICTOR MOORE Dans la Pièce Musicale de Geo. M. Cohan The Talk of New York

AMUSEMENTS

10c-SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux. G. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours Fériés. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

AMUSEMENTS

NANA. Proclamation comme n'ayant rien d'égal. Le public se perd dans l'admiration. Aucun moment de parole ne peut empêcher une idée égale de la beauté de la créatrice du fameux Chef-d'œuvre de Soborowsky, maintenant en exhibition au 610 RUE DU CANAL. Entrée 15c, de 10c à 10 p. m. 1 fév.-

AMUSEMENTS

CRESCENT. CE SOIR, 8. Maudeaux Mer. Jeu. Sam. 2. PRINCE OF THE CITY. COHAN & HARRIS Present VICTOR MOORE Dans la Pièce Musicale de Geo. M. Cohan The Talk of New York

AMUSEMENTS

10c-SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux. G. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours Fériés. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

AMUSEMENTS

NANA. Proclamation comme n'ayant rien d'égal. Le public se perd dans l'admiration. Aucun moment de parole ne peut empêcher une idée égale de la beauté de la créatrice du fameux Chef-d'œuvre de Soborowsky, maintenant en exhibition au 610 RUE DU CANAL. Entrée 15c, de 10c à 10 p. m. 1 fév.-

AMUSEMENTS

NANA. Proclamation comme n'ayant rien d'égal. Le public se perd dans l'admiration. Aucun moment de parole ne peut empêcher une idée égale de la beauté de la créatrice du fameux Chef-d'œuvre de Soborowsky, maintenant en exhibition au 610 RUE DU CANAL. Entrée 15c, de 10c à 10 p. m. 1 fév.-

French Hygienic Company (Compagnie Hygienne Française) INCORPORÉE. Préparations Françaises de Qualité Supérieure. The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITÉ SUPÉRIEURE. Elle donne de la fraîcheur, du mat et un grand VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se transforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses. Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé, car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable. PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID). Préparé Sagement par The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 39 New Orleans, La. Liste détaillée des produits spéciaux d'Hygiène et de Beauté envoyée sur demande. Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIENE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY) P. O. Box 39, New Orleans, La.

vre Bernard! La toilette était achevée. En vérité, monsieur le duc était revenu de quinze ans pour le moins. Il se campa devant une grande glace et s'adressa un sourire satisfait. —Tu es un habile homme, Bernard, dit-il, et tu seras content de moi! Je ne t'oublierai pas sur mon testament. Tu auras de bonnes petites rentes pour vivre en paix quand l'âge viendra. Et ce ne sera pas long, mon pauvre ami!... Dieu! que les années passent vite! M. le duc regarda la pendule. Dix heures allaient sonner. —Allons, vite, mes gants, mon chapeau, ma voiture. —Dans trois minutes, monsieur le duc pourra descendre. Le coupé sera assésité que lui sous la marquise. —Fa, presto, comme disent nos amis les Italiens. Presque aussitôt le vieillard en effet descendit l'escalier monumental de son hôtel. Il était transformé. Sanglé dans sa redingote, la canne à la main, il marchait droit comme un baliveau, souriant et superbe. Il prit le menton d'une jeune personne qui se trouvait sur son passage et qui ne semblait pas d'une nature farouche, la fille du maître d'hôtel et de la lingère, et lui dit: —Ça va bien, ce matin, ma

belle enfant? —Mais oui, monsieur le duc! —Allons, tant mieux. On ne se marie donc pas? —Rien ne presse, monsieur le duc. Et puis, il faut trouver. —Oh! ce n'est pas difficile.... On l'aidera. Bonjour petite. Il passa plus vite qu'à l'ordinaire devant cette brunette. Tous ses domestiques l'adoraient. Et ils étaient une trentaine, rien que dans sa maison de Paris. Le coupé était en effet sous la marquise. Un valet de pied se tenait à la portière ouverte. Le duc partit. Les deux chevaux descendaient le noble faubourg d'un trot cadencé à faire la joie d'un amateur: —Bercé sur les ressorts moelleux, il pensait: —Que me va-t-elle dire? Je ne sais pas ce que je donnerais pour un mot de consentement. Et après tout, quand je ferai le bonheur de cette petite blonde, ma fille n'en sera pas plus pauvre. En six mois son imbécile de mari aura comblé le déficit et vraiment dit ce Bernard qui a vraiment beaucoup de raison, je serais bien bon de me gêner pour un piastre de son espèce! Lorsqu'il entra dans les magasins de Gabrielle il était donc dans les meilleures dispositions. —Madame est là, mon enfant?

dit-il à une jolie vendesse, en montrant la porte du cabinet. —Non, monsieur le duc. —Elle va rentrer? Je l'attendrai. Il ouvrit lui-même la porte du boudoir. Valentine se relâssait dans le fauteuil de la patronne. Il s'alla auprès d'elle, les mains tendues, en disant: —Enfin donc, on s'apprivoise! —Mais je n'ai jamais été sauvage, monsieur le duc. Elle s'empressait, lui approchait le meilleur fauteuil, le débarrassait de son chapeau. —Je savais que madame allait ce matin chez Mm. Labrouse et ses frères, les grands marchands de soieries, avec lesquels elle a une grosse affaire à traiter. —Alors, vous m'avez écrit un mot? —Oui, monsieur le duc. —Et me voici! —Vous êtes bien aimable. —Vous devriez me le prouver au lieu de me le dire. —Comment? —Mais en m'accordant un peu de confiance et d'amitié, ma chère petite. Il ajouta avec une vraie bonté: —Je sais bien que c'est un sacrifice qui peut vous coûter, mais je m'efforcerais de vous rendre la tâche facile.... —C'est que.... il y a un inconvénient.... Je dois me mar-

—Est-ce bien nécessaire? —C'est promis, monsieur le duc! Les publications sont faites.... —Qu'importe! Il ajouta en souriant: —Le trousseau est acheté peut-être? Il le remboursera. —Et le mari? —Le mari!... Mon Dieu, vous lui direz très aimablement: —Je me suis trompée.... Je ne me sens vraiment pas faite pour le mariage. Ce sera sous une autre forme le —Tout est rompu, mon gendre. Valentine se leva coquettement la tête. —Comme vous arrangez aisément les choses! dit-elle. Par malheur, je crois que si je m'avais de suivre votre conseil, l'affaire ne se passerait pas en douceur comme vous le supposez. Le vieux gentilhomme ne s'émut pas. —Pourquoi? demanda-t-il. —Parce que vous connaissez mal celui avec lequel je suis engagée. —Est-ce donc un homme si terrible? —Oh! —Violent? —Oh! fit de nouveau la jolie blonde, en accentuant son interjection. —Jaloux peut-être? —Férocement! —Brutal? —A un point que vous ne pouvez comprendre!

—Un monstre alors? —J'en ai peur. —Et vous hésitez un seul instant à retirer votre parole? Valentine se leva. Sa poitrine se souleva et forte gonfla le corsage de sa robe noire à la faire craquer. —Quand on l'a donnée à marier, elle avec une angélique résignation. Les yeux de M. le duc eurent un rayonnement de jeunesse. La voix de la protégée de Gabrielle était si douce, ses yeux le regardaient si tendrement en implorant sa protection, toute sa délicate personne s'agenouillait pour ainsi dire devant sa toute-puissance avec tant de soumission, qu'il se sentait à l'occur un chatouillement de volupté. Il posa sa main longue et d'une forme très aristocratique sur la main fine et satinée de Valentine, et lui d'un ton paternel: —Voyons, chère enfant, parlez-moi à cœur ouvert. Serait-ce un peu de crainte qui vous fait persister dans cette idée de mariage? Elle répéta, ses yeux bien sur ceux du vieillard: —Un peu.... c'est vrai. —Vous vous êtes laissée entraîner à cette absurde liaison par faiblesse.... —Non. —Par amour? —Pas davantage. —Par nécessité?

—Encore moins. —Pourquoi alors? —Par dévouement! —Pour qui? —Pour ma patronne. —Je le savais à demi. —Elle était dans une situation précaire, menacée de poursuites, très inquiète. La maison aurait pu être fermée. Or, Gabrielle a toujours été bonne pour moi, elle m'a aidée, soutenue, encouragée, arrêtée même quelquefois, lorsque j'étais sur le point de faire des sottises. Un jour, j'avais entendu dire qu'avec une certaine de mille francs elle pourrait se relever, faire face à ses obligations. Ce M. Dufresne.... —Il s'appelle Dufresne? —Oui. —En effet.... Je m'en souviens.... Votre patronne me l'a dit je l'oubliais.... ma mémoire est un peu défaillante.... —Ce M. Dufresne me poursuivait de ses déclarations échevelées, folles.... Il ne me plaisait pas, mais je l'avais sous la main.... Un soir qu'il m'obsédait de ses prières, je lui dis, sans aucune espérance de succès, posée à bout par ses supplications: —Eh bien! donnez cent mille francs à Gabrielle et nous verrons. —Vous fûtes prise au mot? —Hélas! —Il a donné l'argent? —Sans difficulté. Le duc sourit. —Rien dit-il, on le lui re-

dra de même. Vous lui mettez un chèque sous une enveloppe et vous ne devez plus rien. —Mais qui le donnera ce chèque? —Quelqu'un qui vous aime. —Vous? —Avec plaisir. —Vous jonglez donc avec les liasses de billets de mille? —Non, mais quand j'ai une affection je la prouve. —Et vous en avez une pour moi? —Une grande, une très vive, une très profonde! —Et durable? —Asses pour assurer votre avenir et peut-être votre bonheur, assez pour vous mettre à l'abri de toute espèce d'inquiétude et de souci. Avec moi vous n'aurez rien à redouter et sous ma protection aucun danger, aucune haine et aucune jalousie ne pourront vous atteindre. Je vous engage ma parole et je ne la donne pas à la légère! A continuer.

Invitation acceptée avec réserve. Washington, 24 février — Le président Taft a consenti aujourd'hui à prononcer un discours à la session d'ouverture de la convention annuelle de l'Association Nationale de Suffrage des Femmes Américaines à Washington, le 14 avril, à la condition expresse qu'on ne le représente pas en faveur du suffrage des femmes.